

cret mon départ et de ne point faire d'adieux à mes troupes. La même raison m'a empêché de vous faire connaître le point où je voulais me porter.

Cette proclamation n'aurait pas été imprimée, mais des copies en circulaient parmi les Polonais. Ces faits sont d'autant plus regrettables qu'ils ont eu pour résultat de paralyser le dévouement et le courage que les Polonais ont montré, comme toujours, dans cette courte campagne.

Russie.

On écrit de St-Petersbourg, 22 mars : Il paraît que l'insurrection gagne du terrain en Lithuanie. On mande à l'Invalide que le district de Mozyro est déclaré en état de siège. Le chef de la troisième division d'infanterie est chargé d'y installer un chef militaire et de le munir de pouvoir ad hoc.

L'Empereur a accepté la démission des cinq conseillers d'Etat de Varsovie qui ont demandé d'être relevés de leurs fonctions. Ce sont MM. Jacques Lewinski, Michel Lewinski, François Wenglinski, Leopold, comte Polotillo (dont le château a été pillé par les troupes russes) et Alexandre Kourtz. Tous ces hommes jouissent d'une grande popularité. La démission de l'archevêque Felinski n'est pas acceptée, quoique selon le rapport du grand-duc Constantin, ce prélat ait renouvelé sa demande de se retirer.

L'Invalide publie un article intéressant contre les soi-disant cosmopolites russes. Ce parti nombreux qui se félicite des embarras créés à la Russie par l'insurrection polonaise, comme il a applaudi parfois aux échecs essayés pendant la guerre de Crimée, dans l'espoir que le gouvernement sera contraint de modifier son système. Il est remarquable que de semblables raisonnements échappent à la censure, d'autant plus que l'auteur signale les classes instruites de la société comme appartenant à ce parti.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Raguse, 29 mars.

L'ancien chef de l'insurrection de l'Herzegowine, Luca Vuckalovich, est arrivé aujourd'hui à Raguse pour justifier les délibérations de la réunion des vojvodas tenue récemment à Kosierovo, et pour demander à l'Autriche d'interposer sa médiation, afin que les Turcs observent les conditions stipulées au mois de septembre dernier.

Berlin, 29 mars.

M. de Sybel a annoncé à la Chambre des députés qu'il se proposait d'adresser au ministre les interpellations suivantes : 1° Quel est le montant des dépenses occasionnées par la concentration des troupes prussiennes sur la frontière polonaise ? 2° avec quels fonds a-t-on fait face à ces dépenses ? 3° pourquoi jusqu'à présent le gouvernement n'a-t-il fait aucune communication sur ce sujet à la représentation nationale ?

Le Courrier des Etats-Unis contient les dépêches télégraphiques suivantes :

Virginie, 16 mars.

On annonçait samedi que les généraux Jones, Hampton et autres, avec cent mille hommes, y compris de nombreuses forces de cavalerie et d'artillerie, s'étaient avancés jusqu'à Strasburg et se dirigeaient sur Winchester. On apprend aujourd'hui que cette nouvelle n'a aucun fondement. Le général Milroy, à la tête d'un corps de cavalerie, vient de faire une reconnaissance dans la direction de Strasburg sans rencontrer l'ennemi et sans entendre parler de son approche. On n'a rencontré que quelques cavaliers d'Imboden, qui se sont retirés à notre approche.

qu'on puisse dire que c'est celui de telle ou telle fleur. Mais veux-tu des attributions déterminées ? Je me propose de l'abandonner les miennes, si elles ne te paraissent pas trop lourdes. Pas d'objections. C'est l'ordre de la nature ; je touche à la fin de ma carrière, et la tienne commence. Depuis vingt ans que ma sollicitude s'est concentrée sur Edmond, j'ai sans doute négligé bien des choses. J'en ai conscience, et voilà pourquoi j'aspirais tant à rencontrer ce que j'ai trouvé en toi.

Ce disant, la marquise l'embrassait avec tendresse. Ces marques d'affection touchèrent si profondément Berthe qu'elle envisagea des lors avec confiance le sort qui lui était réservé, et qu'elle attendit sans effroi le jour de son mariage, fixé à la mi-novembre.

La marquise prodigua l'or pour que le trousseau de Berthe fût admirable, et son appartement somptueusement meublé et décoré dans le meilleur goût. M^{me} d'Auvers et la comtesse d'Oisebras allèrent à Paris faire les éplettes et envoyèrent à Vaux des peintres-décorateurs distingués, qui se concertèrent avec Berthe avant de se mettre à l'œuvre.

A peine convaincue qu'elle n'avait pas d'importunités à craindre de la part d'Edmond, Berthe se mit à lui parler des choses qui l'intéressaient. Les petits enfants connaissent par instinct l'affection ou l'indifférence qu'on a pour eux ; familiers avec les uns, ils restent muets avec les autres. Edmond leur ressemblait. Il proposait des promenades à Berthe et lui offrait un bouquet tous les matins. Sa conversation et ses prévenances n'allaient point au-delà ; cependant sa bonne mère était aux anges de ce témoignage de

Washington, 16 mars.

Une dépêche de l'amiral Porter, datée de devant Vicksburg, le 7 mars, dit qu'il vient de recevoir le signal convenu entre lui et le commandant Smith, pour l'informant de l'entrée de l'expédition navale dans la rivière Yazoo.

Washington, 16 mars.

La Tribune de Mobile dit que le Florida a quitté ce port, poursuivi pendant dix-neuf heures par neuf bâtiments de blocus. Mais le corsaire est parvenu à leur échapper et à détruire un brick yankee nouvellement construit, qui faisait son premier voyage.

Les Compagnies de chemins de fer et les nouvelles conventions.

Ainsi que nous l'avions prévu depuis longtemps, ni l'Etat, ni les Compagnies n'ont attendu l'année 1863, date où doit commencer, d'après les conventions de 1859, le nouveau régime des Compagnies de chemins de fer, pour s'occuper de la révision de ces conventions. Tout le monde sait que le pacte de 1859 a donné lieu pour quelques Compagnies à des mécomptes dont la gravité était devenue très sensible. L'Etat, d'un autre côté, avait à s'inquiéter de la construction des lignes nouvelles que les localités demandent à grands cris, qui ont été indiquées comme devant composer le troisième réseau dont plusieurs ont été, l'année dernière, votés par le Corps législatif. Il y avait donc des deux parts matière à négociations. Ces négociations ont concerné les Compagnies de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon et du Midi. Il en est résulté pour quelques-unes de ces Compagnies des modifications importantes au point de vue des conditions financières que leur faisaient les arrangements de 1859. Nous allons dire succinctement ce que nous avons appris de la portée des nouvelles conventions à l'égard de chacune d'elles.

Nous ferons remarquer préalablement que le principe général qui a dirigé dans ces transactions M. le ministre des travaux publics est le principe du maintien des grands réseaux.

Un autre principe consacré dans les nouveaux arrangements est celui-ci :

Contrairement à ce qui s'est fait en 1859 où la dépense de construction des lignes concédées était à la charge exclusive des Compagnies et n'était de la part de l'Etat que l'objet d'une garantie d'intérêt, l'Etat, pour les lignes qu'il concède aujourd'hui, prend une part dans la dépense de construction, tout en donnant une garantie d'intérêt sur la partie de la dépense qui incombera aux Compagnies. Enfin, il faut remarquer le nouveau mode suivant lequel l'Etat subviendra aux subventions accordées par lui. Il ne paiera pas ces subventions en capital ; il n'en servira que l'annuité sur le pied de 4.60 p. 100. Le capital, au service duquel ces annuités inscrites au budget seront affectées, sera réalisé par les Compagnies, sous la forme d'obligations ordinaires. Cette combinaison permettra de dégrever le budget extraordinaire des travaux publics des charges considérables qui eussent pesé sur lui si l'Etat avait acquitté les subventions en capital. — Eugène FORCADE. (Semaine financière).

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Par ordonnance de M. le premier président de la cour impériale de Douai, en date du 25 de ce mois, les assises du département du Nord, pour le 2^e trimestre de 1863, s'ouvriront à Douai, le lundi 4 mai prochain, sous la présidence de M. le conseiller Fievet, assisté de MM. de Warnguien et Coteau, conseillers, désignés comme assesseurs.

sympathie accordé à Berthe seule. La cérémonie du mariage fut célébrée dans la chapelle du château et s'accomplit très-heureusement, car Edmond suivit de tous points les instructions qu'il avait reçues. Il prononça son oui au moment voulu, l'air calme et satisfait, comme s'il avait la conscience que Berthe lui apportait le bonheur. La mariée, aussi blanche que sa robe, ne pleura ni ne trembla ; elle avait pris sa résolution, et son oui fut clair et ferme.

La tension d'esprit avait-elle surexcité Edmond ? ou bien n'était-ce, comme d'ordinaire, qu'un simple retour le son mal, sans cause exceptionnelle ? Toujours est-il qu'une demi-heure après son mariage, il fut pris d'un violent accès, et qu'on l'emporta dans sa chambre, privé de connaissance.

La marquise vint de présenter à sa bru tout son personnel et de lui transmettre toute son autorité, quand cette catastrophe eut lieu. Elle ne pouvait porter le moindre secours à son fils quand il se trouvait dans cet état ; elle le savait, en outre, entouré du médecin et d'hommes dévoués ; enfin, plus d'une fois, ce triste spectacle l'avait fait défier elle-même ; elle avait donc l'habitude de laisser passer les moments du plus violent paroxysme avant de se rendre auprès de lui.

Sans trahir la moindre crainte, la moindre consternation, Berthe s'inclina pour congédier les domestiques et voulut suivre Edmond. Mais sa mère la retint en disant :

« Reste ici, Berthe. La mère d'Edmond elle-même ne l'accompagne pas. Il est dans les meilleures mains, et la présence serait superflue.

— A l'exemple de sa mère, il faut que

VILLE DE ROUBAIX.

FOIRE.

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que la Foire établie en cette ville par décret impérial du 11 août 1856, s'ouvrira cette année le 12 avril prochain.

Les places seront distribuées le 6 dudit mois, (lundi de Pâques), à dix heures du matin, par les soins de M. le Commissaire central de police et de M. l'Architecte de la ville.

Les marchés ordinaires se tiendront, pendant toute la durée de cette foire, sur la place Notre-Dame, et, au besoin, sur tel autre emplacement qui serait désigné par l'autorité municipale.

Les marchands forains et directeurs de spectacles publics, jeux et autres divertissements, seront tenus de se conformer aux règlements en vigueur.

A la Mairie de Roubaix, le 28 mars 1863.

ERNOULT-BATANT.

Les journaux de Lille annoncent la réorganisation prochaine du cortège des fêtes de Lille. Un carrousel aura lieu le même jour, et déjà l'on s'occupe de la formation de la commission administrative. La subvention de 24.000 francs accordée par l'administration municipale, pour contribuer à l'éclat de cette fête, a produit le meilleur effet.

On sait que des fêtes magnifiques auront lieu à Roubaix pour l'inauguration des eaux de la Lys. Les fêtes publiques sont rares dans notre ville, mais il faut convenir qu'elles ne laissent rien à désirer et les étrangers font l'éloge de l'hospitalité roubaisienne.

Nous avons la certitude que notre Conseil municipal contribuera par une large allocation à maintenir notre ancienne réputation. Du reste, on sait que les fonds alloués pour toutes ces fêtes se répartissent dans le commerce de détail, et Lille, dans ces sortes de circonstances, comprend fort bien tous les avantages que lui procurent ses nombreux appels aux étrangers.

Roubaix, par son importance comme par sa population, est la seconde ville du département ; nous avons donc raison de ne pas douter du concours empressé de nos administrateurs pour assurer le succès complet de nos fêtes.

Une foule considérable, dans laquelle on remarquait bon nombre d'étrangers à la ville, assistait ce soir au sermon de charité donné par le R. P. Souaillard, dans l'église St-Martin. L'illustre orateur a plaidé la cause du pauvre avec une éloquence remarquable.

Immédiatement après le sermon, nos deux respectables doyens ont recueilli les aumônes ; MM. les vicaires de la paroisse recevaient aussi, à la sortie, les offrandes des fidèles.

Nous ne doutons pas que la quête ait été fructueuse.

A dater du 1^{er} avril un nouveau train partira de Tourcoing pour Lille à 1 h. 40 m. Le départ de Roubaix aura lieu à 1 h. 55 et l'arrivée à Lille à 2 heures 20 m.

Ce train, qui est le retour du train mixte partant de Lille à midi 20 m. ne contiendra que des voitures de 1^{re} et 2^e classe. L'administration du chemin de fer du Nord cédant enfin aux nombreuses réclamations qui lui étaient adressées nous accorde un train composé de voitures de 1^{re} et de 2^e classe.

De même que par le train partant de Lille à 12 h. 20 m., les porteurs de billets de 3^e classe ne seront pas admis. Et cependant les trains de Lille pour Roubaix sont des trains omnibus.

L'administration du chemin de fer ne s'expliquera pas à ce sujet. La célérité relative des deux trains dont il est ici question ne peut être invoquée puisque le

trajet doit s'effectuer en quarante minutes.

Grâce aux effets de la concurrence, le service d'omnibus établi depuis quelques jours aura suffi sans doute pour nous faire accorder ce train réclamé depuis si longtemps.

La nommée Amélie Gevaert, servante à Roubaix, a été condamnée par le tribunal correctionnel de Lille, à l'audience de ce jour, à six mois de prison pour vol.

Les jeunes gens qui désirent se présenter cette année aux concours d'admission à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole impériale militaire de Saint-Cyr, à l'Ecole vétérinaire, à l'Ecole forestière, et à l'Ecole des arts-et-métiers de Châlons, sont avertis que les registres d'inscription ouverts à la Préfecture seront définitivement clos : Pour l'Ecole polytechnique, le 15 mai prochain, terme de rigueur ; Pour l'Ecole de Saint-Cyr, le 1^{er} mai prochain, terme de rigueur ;

Pour l'Ecole vétérinaire et pour l'Ecole forestière, le 31 mai prochain, terme de rigueur ;

Pour l'Ecole de Châlons, le 7 mai prochain, terme de rigueur. Les instructions détaillées pour l'admission dans ces diverses écoles, le programme des connaissances exigées et des conditions à remplir, sont déposés à la Préfecture où les intéressés peuvent chaque jour en prendre connaissance.

Aux termes de la loi, il est formellement interdit aux courtiers de commerce de se servir d'aide ou commis pour la négociation et la conclusion des affaires.

Par un jugement longuement motivé, la cour de Bordeaux, sans s'arrêter à l'usage établi dans cette ville, vient de rappeler les prescriptions du code à cet égard.

Un courtier a été condamné à une amende de trois mille francs, pour avoir, dit le dispositif, « couvert par sa signature un marché traité et conclu par son commis.

La cour a pris soin de rappeler que les courtiers ne peuvent être associés, teneurs de livres ou caissiers d'aucun négociant, marchand ou banquier ni faire aucun commerce de marchandises, lettres, billets, effets publics ou particuliers, pour leur compte, ni endosser aucun billet, lettre de change ou effet négociable quelconque, ni avoir entre eux ni avec qui que ce soit aucune société de banque ou en commandite, ni prêter leur nom pour une négociation à des citoyens non commissionnés sous peine d'une amende de trois mille francs et de destitution.

Il est aujourd'hui d'un usage presque général d'adresser les lettres sous enveloppe, ce qui augmente le poids, la dépense, et peut causer des difficultés, même de sérieux dangers.

L'administration des postes fait remarquer avec raison qu'il arrive le plus ordinairement que le nom de la personne à laquelle on écrit n'est pas rappelé dans la lettre, qui, alors séparée de son enveloppe, n'a plus ni date certaine donnée par le timbre de la poste, ni identité réelle avec le destinataire, en sorte que tout individu qui en sera possesseur pourra s'en prévaloir ou en abuser. L'enveloppe, ainsi séparée de la lettre qu'elle contenait, peut servir à la fraude, comme vient de le prouver un procès récent intenté par un négociant.

La prudence commande donc, lorsqu'on écrit une lettre, de mettre l'adresse sur la même feuille de papier, sauf pour les cas exceptionnels.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 30	le 31	hausse	baisse
3 % annuité.	69.05	69.40	35	»
4 1/2 au compt.	96.35	96.00	»	35

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 29 mars 1863. Sommes versées par 90 déposants, dont 18 nouveaux. fr. 9,846. 30 demandes en remboursement. 6,195 64. Les opérations du mois d'avril sont suivies par MM. Requillart-Désaint et Alfred Motte, directeurs.

Il n'y aura pas de séance le dimanche 5 avril, à cause de la solennité de la fête de Pâques.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 23 au 29 mars 1863 inclus.

NAISSANCES.

26 garçons, 35 filles. D É C É S. Du 23 mars. — Frédéric-Joseph Delgrange, 47 ans, journalier, époux de Sophie Lion, Hôpital. — Louise Gaeremynck, 42 ans, ménagère, épouse d'Henri Lucas, rue Saint-Antoine. Du 24. — Alphonse-François Desiré, 32 ans, employé de commerce, époux de Laure-Emilie-Éléonore Beauvais, rue du Chemin de fer. — Jean-Baptiste Dufort, 50 ans, commis négociant, époux de Sophie Dufort, chemin des Loups.

Du 26. — Jean-Baptiste Joseph Gadanne, 54 ans, rentier, célibataire, Embranchement. Du 27. — Jean-Louis-Joseph Bouvère, 45 ans, tisserand, époux de Sabine-Joseph Cateau, rue de la Foire. — Sébastien-Joseph Houzé, 31 ans, sans profession, veuve de Jean-Baptiste Hoffmann, rue du Midi. Du 28. — Narcisse-Léon Florquin, 30 ans, ourdisseur, célibataire, Epule. Du 29. — Julie-Joseph Lepoutre, 62 ans, ménagère, veuve de Grégoire-Henri Struck, rue de la Paix. — Louis Bruhat, 22 ans, journalier, célibataire, Hôpital. Plus 11 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans. Pour toute la chronique locale, J. RISSOU.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 30 mars 1863.

On s'occupe beaucoup depuis vingt quatre heures de la dépêche de M. de Bismarck sur le droit d'intervention de la Russie contre l'insurrection polonaise. Cette prétention est considérée comme un incident très grave, beaucoup plus grave même que la convention du 8 février. Nous attendons pour nous expliquer complètement à cet égard, des informations catégoriques.

Les vacances de Pâques ne commenceront qu'après demain au Corps législatif au Sénat.

On dit que la cour passera le mois de juin à Fontainebleau. Déjà l'on s'occupe des courses de chevaux qui auront lieu dans cette ville pendant le séjour de l'Empereur.

M. de Rolland, rédacteur du Progrès de Lyon, a quitté cette ville samedi pour se rendre à Cracovie d'où il enverra des lettres sur l'insurrection polonaise.

Le départ de Menotti Garibaldi pour la Pologne a été plusieurs fois annoncé et démenti. Le fils du général avait en effet quitté l'Italie pour se rendre en Pologne ; il vient d'être arrêté en Bavière.

Il n'y a rien de fondé dans le bruit d'après lequel M. de Montebello viendrait, en vertu d'un congé pour le moins inopportun, passer quelques jours en France.

On parle d'un projet de loi qui aurait été envoyé au Conseil d'Etat et dont le but serait d'autoriser les journaux à publier, pour les annonces, des suppléments exempts de timbre.

On a dit et il se confirme que les chemins d'Algérie seront donnés à la compagnie de Lyon-Méditerranée. Le gouvernement garantit 6 % d'intérêt.

Maintenant j'ai triomphé de la première impression.

La marquise était ravie, et M^{me} d'Auvers très-contente de la conduite de Berthe en toute occurrence ; mais il n'en était pas de même de la comtesse d'Oisebras. Quoique fière d'avoir élevé ses filles à son image, elle était d'un caractère trop despotique pour ne pas essayer de conserver sa domination. Cette tentative échoua complètement : Berthe, une fois mariée, s'empara de l'autorité maternelle et ne permit pas à sa mère la moindre immixtion dans ses affaires domestiques. Aussi s'affligea-t-elle moins du départ de la comtesse que du départ de M^{me} d'Auvers, femme encore jeune et d'une conversation très-agréable.

A l'entrée de l'hiver, Berthe se vit donc seule avec sa belle-mère et son mari. Mais la marquise était si bonne et si accoutumée à une vie toute d'abnégation, que l'égoïsme de la vieillesse n'avait pu prendre racine dans son cœur. Dès le lendemain du mariage, elle plaça Berthe en évidence et lui laissa la haute main, en s'effaçant elle-même. D'un autre côté, dans sa façon d'envisager la vie, elle savait si bien descendre au niveau de cette jeune femme inexpérimentée qu'elle gagna sa confiance sans l'intimider jamais.

Point de rapports plus agréables que les leurs, constant assaut d'égards affectueux sans exagérations fades ou sentimentales, car ils avaient leur source dans un sentiment vrai.

L'hiver se passa bien plus vite et bien moins tristement que Berthe ne s'y attendait. La marquise lui mettait sur les bras tant d'occupation, en lui cédant la surveillance et la direction de tout, depuis le ménage jusqu'aux propriétés et à la for-

tune, et elle attachait, en outre, tant de prix à la voir perfectionner le plus possible son talent musical et ses autres connaissances, que la jeune femme était constamment surchargée de travail et que les jours s'écoulaient rapidement, partagés entre l'accomplissement de ses devoirs et des délassements tranquilles.

Elle était servée, il est vrai, des joies de la jeunesse et des distractions de la société. La coquetterie, qui trouve un si riche aliment dans la vie de salons, dormait chez elle. Les vagues aspirations au bonheur et à l'amour, qui tourmentent tant de jeunes cœurs, n'étaient pas non plus éveillées dans le sien, encore ignorant de ses propres besoins, de ses propres exigences.

Le printemps et l'été lui furent plus agréables que l'hiver. Edmond, qui se trouvait sensiblement mieux pendant la belle saison, faisait alors de longues promenades, soit à pied, soit en voiture, tantôt avec sa femme, tantôt avec sa mère ; dans ce dernier cas, Berthe les accompagnait à cheval.

« C'est l'année la plus heureuse de ma vie ! s'écria-t-elle avec joie en accomplissant, à l'arrière-saison, sa dix-septième année.

« J'en suis enchanté, dit le marquis, assez prodigue de cette locution, dont personne ne connaissait la valeur réelle dans sa bouche.

« Puissent toutes les années suivantes ressembler à celle-ci ! » ajouta la marquise avec une profonde émotion.

M^{me} LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro).